

Renforcement de la conservation du complexe forestier d'Alibi-Abdoulaye

Pays	Togo
Bénéficiaire	Action Environnementale pour le Développement Durable (AE2D)
Montant total du projet	83 099 €
Montant de la subvention FFEM	46 000 € (55%)
Partenaires financiers	AGAIB/PGICT (18 092 €), AE2D (11 733 €), Populations bénéficiaires (7 275 €)
Durée du projet	20 mois
Signature de la convention	19 mars 2013

Contexte

Le projet intervient dans la région centrale du Togo, dans la préfecture de Tchamba, et couvre les cantons d'Alibi, Koussountou et Bago, à 7 heures de voiture au nord-ouest de Lomé. La région abrite une des plus importantes reliques de forêt du Togo, la Forêt Classée d'Abdoulaye (FCA, 30 000 ha) entourée de 10 cantons, dont les 3 mentionnés ci-dessus.

Les problèmes de conservation qui se posent sont connus : le déficit de gouvernance locale, les intrusions incontrôlées des populations dans les forêts pour la recherche de bois, de gibier et autres produits forestiers non ligneux et l'absence de connaissance réelle par les communautés des limites physiques de ces forêts. La protection de la FCA du côté nord-ouest est assurée par la présence de la forêt communautaire d'Alibi (5 300 ha) qui a pu, dans le cadre d'un précédent PPI, être reconnue, protégée (3 377 ha sont réservés pour la conservation), et dotée d'un plan d'aménagement, avec une importante œuvre de mobilisation des populations.

Objectifs

Le présent projet souhaite renforcer les acquis du précédent et, à la demande des cantons de Bago et Koussountou, situés respectivement au sud-ouest et à l'est de la FCA, les étendre aux complexes forestiers de 5 000 ha (à Bago) et 3 000 ha (à Koussountou). Au total, ceci permettrait donc de sécuriser une surface forestière de 45 000 ha.

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

A Alibi :

- les limites de la zone de conservation d'Alibi sont indiquées par 15 nouvelles bornes afin de renforcer la protection de la faune sauvage ;
- une mare de 1800 m³ est aménagée pour l'abreuvement de la faune sauvage ;
- 50 ha de forêt sont reboisés avec 20 000 plants d'espèces locales (Pterocarpus, Khaya, Terminalia) ;

A Bago et Koussountou :

- deux études cartographique et forestière sont réalisées ;



- deux plans simplifiés de gestion des forêts communautaires de Bago et Koussountou sont élaborés et validés par les chasseurs, les autorités traditionnelles et administratives ;
- dans les deux villages deux comités de gestion sont installés qui rencontrent une fois / mois le comité d'Alibi ;

A Alibi, Bago et Koussountou :

- 6 éco-gardes (2 de chaque canton) sont formés et équipés pour effectuer des patrouilles pendant la durée du projet ;
- 9 personnes issues des trois cantons sont formées à l'apiculture et dotées de 45 ruches (5 chacune) pour produire du miel;
- une campagne de sensibilisation est menée à travers la radio locale et des dépliants sur les réalisations du projet sont distribués auprès d'autres ONG, des services de l'Etat et les collectivités ;
- une visite d'échange de trois jours est organisée auprès de la communauté d'Andokpomey (préfecture de l'Avé) et de Missahoe (Klototo) au sud du Togo pour échanger et tirer des leçons sur le développement de l'écotourisme et la valorisation des forêts communautaires.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Oyéoundé DJIWA
ae2d.togo@yahoo.fr